COMPTE RENDU AG ORDINAIRE DU 22/10/2021.

Présents : Mme Chloé JANOLI, Mme Christine JULIEN, Mme Carine LEONARDUZZI, Mme Audrey LIOGIER, M. Romain CHAMPON, M. Lionel DEROUSSEAUX, M. Fabrice DUCROUX, M. Laurent FAUTREZ, M. Dominique FRANCOZ, M. Jean-Jacques GROSSET-BOURBANGE, M. Maximilien LEJEUNE, M. Christian LEONARDUZZI, M. Hervé MARIN-CURTOUD, M. Ethan PEGEOT, M. Grégory TURBELIN, M. Jérôme VAUSSENAT. (16)

Représentés : Mme Florine FOURNERIE, Mme Marine LEONARDUZZI, Mme Stéphanie NAVILLOUX, Mme Pascale TEYPAZ, Mme Emmanuelle TURBELIN, M. Samuel BUENO, M. David LAVRET, M. André SAINT-MARTIN. (08)

Présents non-votants : Mme Jacqueline DURAND, M. François PICOT. (02)

Excusés : *M. Jean-Philippe MAS (Maire de Cluses)*, Mme Emmanuelle MASSARIA, Mme Isabelle RACHWAL, Mme Joëlle ROCHE, M. Christophe MAUVAIS, M. Patrick RACHWAL. (05)

Absents : *Mme Marie-Antoinette METRAL (Conseillère Départemental), Mme Catherine PLEWINSKI (Maire Adjointe en charge de la vie sportive), M. Fabrice FORTE (Président de la Vie Associative de Cluses), M. Dominique GENOVESE (Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs), M. Jean-François GENTILLE (Président du Club des Sports) M. Loïc HERVE (Sénateur), M. Stéphane PEPIN (Maire de Scionzier), M. Jean-François REBOUL (DGA Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) - DGSTU Ville de Cluses)*, Mme Kelly ANIOLA,. (01)

24 votants (présents ou représentés) sur 29 possibles (voir Statuts).

Ouverture : La séance est ouverte à 19 h 45, ce vendredi 22 octobre 2021.

Ordre du jour :

1. Mot d'accueil du président.
2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2020. (vote)
3. Présentation du club : Évolution du club entre 2019-2020 et 2021-2022.
4. Bilan sportif de la saison 2020-2021.
5. Bilan moral de la saison 2020-2021.
6. Bilan Financier de la saison 2020-2021. (vote)
7. Élection des commissaires aux comptes pour la saison 2021-2022. (vote)
8. Augmentation de la cotisation d'adhésion au club. (dernière augmentation en 2016)(vote)
9. Mot des élus.
10. Mot de clôture du président.

Point 1 : *MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT.*

Bonsoir à toutes et à tous, nous allons débuter l'assemblée générale de l'Arc Club Clusien 2021.
Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue. Je remercie les personnalités et tous les adhérents ici présents, d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

Point 2 : *APPROBATION DU CR DE L'AG PRÉCÉDENTE. (président)*

Le Compte rendu de l'assemblée générale précédente datant du 25 septembre 2020, disponible sur le site de l'Arc Club Clusien doit être approuvé. Cette approbation définit s'il n'y a pas de remarque et/ou complément à y apporter.

L'approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2020 est soumise **au vote**.

Qui est contre ?	0 / 29
Qui s'abstient ?	0 / 29
Donc pour :	24 / 29

Point 3 : *PRESENTATION DU CLUB ENTRE 2020 ET 2021. (président)*

Le bureau est représenté par Romain CHAMPON [Président], Fabrice DUCROUX. [Vice-président], Hervé MARIN-CURTOUD [Trésorier], Carine LEONARDUZZI [Trésorière adjointe], Grégory TURBELIN [Secrétaire], Lionel DESROUSSEAUX [Secrétaire adjoint] et Christian LEONARDUZZI [Responsable matériel].

Cette saison a été très particulière, nous pouvons même dire inexistante pour la plupart d'entre nous. L'activité principale du club est le tir sur cible anglaise, en salle au préau des Ewües 1, ainsi qu'en extérieur, nous y reviendrons plus tard.

La communication générale du club se fait via le site internet mais aussi la page Facebook. La communication plus spécifique est faite par mail aux adhérents, par le biais d'adresses dédiées à chaque rôle des membres de bureau. Aussi nous soulignons l'importance de prévenir le club lors de toute modification de vos adresses mails ou postale, et numéros de téléphone.
L'investissement des adhérents au sein du club, est très important. En tant que nouveaux, mais aussi pour les anciens, si vous pouvez vous investir, merci de vous manifester auprès des membres du bureau.

Je vais maintenant parler du nouveau terrain d'entrainement extérieur. Ce nouveau terrain se situe à côté du canal de déversement de la centrale hydroélectrique de Cluses, Avenue des Glières. Ce nouveau terrain, plus grand et spacieux que l'ancien terrain de la Maladière, devrait nous permettre de développer le club, et d'attirer de nouveaux compétiteurs, et pourquoi pas, faire revenir ceux qui nous ont quitté à cause de ce manque. Mais là où il est le plus important pour nous, c'est qu'il va également permettre aux mineurs non-compétiteurs de découvrir le tir en extérieur, à des distances plus grandes. Jusqu'à présent ils restaient en salle toute l'année. La logistique

et la gestion du matériel étant trop importante si ce dernier n'est pas disponible sur place à chaque séance.
A ce jour, le terrain est loin d'être prêt à être utilisé. Les clôtures sont posées, et le club house est accessible ; nous l'utilisons d'ores et déjà pour nos réunions de bureau, et commençons à l'agrémenter grâce à des dons. Toutefois cela s'arrête là. La prochaine étape consiste en la confection des pas de tir et des allées, dont la ville de Cluses a généreusement accepté d'en prendre la charge suite à la réunion que nous avons eu ensemble. J'en profite pour les remercier encore. Ces travaux devraient être faits prochainement. Les élus n'étant pas présents, nous ne pouvons avoir plus d'informations.
À la suite de cela, nous devrons poser les gardes de sécurité, puis acheter les cibles.

Afin de tenir solidement toutes les gardes (dont les plus grandes mesures 4 mètres de hauteur) nous pensions devoir réaliser une cinquantaine de plots de béton afin de fixer des supports métalliques. Les premiers devis que nous avons sont donnés entre 10k et 12k euros. Toutefois, en récupérant le matériel du club, gracieusement stocké chez la maman de Jean-Jacques GROSSET-BOURBANGE, ancien président, nous nous sommes aperçus que les pieds déjà achetés ne sont pas ceux que nous croyions, et nécessitent seulement d'êtres enfoncés dans le sol. Les dépenses en seraient donc réduites à l'achat de câbles pour les haubans et la quincaillerie nécessaire pour fixer tous les éléments.
En ce qui concerne les cibles, nous avons besoin d'en acheter 13, les devis nous sont donnés entre 12k et 15k euros. Cela fait donc une somme conséquente que le club ne peut pas supporter en une seule fois. Vous le verrez un peu plus tard lors du bilan financier. Toutefois une des pistes envisagées pour réduire les dépenses est de n'acheter qu'une partie des cibles, les deux cibles de 70m (distance olympique) et celles de 50m, les autres seront achetées dans un second temps. Les dépenses moins importantes que prévues pour la réalisation des gardes nous donneraient la possibilité d'acheter aussi les cibles de 30m, ce qui permet de proposer aux jeunes de meilleures conditions d'entrainement. Pour les autres buttes de tir, nous utiliserons des chevalets et paillons en attendant, ceux qui sont stockés gracieusement par la Mairie et utilisés en partie lors de notre concours salle.
Plus tard, une extension du terrain est également prévue pour installer un jardin d'arc. Cette installation servira au tir beursault, une autre discipline de tir. Cela permettra d'organiser des concours directement sur place et d'attirer de nouveaux archers. L'argent qui serait gagné avec ces concours permettra également de financer d'autres améliorations du terrain, comme l'ajout d'un pas de tir couvert, pour les entrainements sous la pluie, etc.
Il nous faut donc trouver des fonds, ou bien trouver des entreprises pouvant nous faire don d'une partie du matériel. Le club est reconnu d'utilité publique en tant qu'association sportive à but non lucratif loi 1901, cela permet aux entreprises nous faisant des dons de déduire des impôts une partie de la somme engagée. Aussi, le club a de nouveau besoin de ses bénévoles, vous, pour aider au montage des gardes. Mais, surtout, si dans votre entourage vous connaissez des personnes ou des entreprises qui seraient enclines à faire un don (temps, argent, matériel), rapprochez-vous des membres du bureau afin qu'on puisse créer un contact ensemble.
Nous allons être honnêtes, si le terrain n'avance pas suffisamment vite, le club risque de disparaitre. Notre nombre d'adhérent est déjà en baisse depuis 2 ans, et nos archers compétiteurs risquent d'aller dans les clubs voisins qui disposent de tous les équipements permettant de s'entrainer et progresser ; certains sont déjà partis.
Malheureusement, si nous n'arrivons pas à fidéliser nos adhérents et que le club disparait, ce sont aussi des jeunes qui ne découvrirons pas et ne connaîtrons pas notre

sport. C'est surtout pour eux, qui représentent l'avenir, que le club se bat aujourd'hui afin de pouvoir leur offrir des séances de qualité et la découverte de pratiquer dans de nouveaux environnements perturbateurs (vent, humidité, soleil, bruit,…).

Questions ? : **NEANT**

La parole est donnée à Grégory, entraineur, pour le bilan sportif.

Point 4 : *BILAN SPORTIF saison 2020-2021. (Entraineur)*

Comme déjà dit et comme tout le monde le sait, cette saison a été extra courte due à la COVID.
Les résultats sportifs sont donc à l'image de la saison, vraiment peu nombreux…
Avec 4 participations en TAE DI (Tir à l'Arc en Extérieur à Distance Internationale), donc 70m, Agathe est couronnée championne régionale à Villeurbanne.
Elle nous quitte cette saison pour aller sur Grenoble et représenter la Fondation Grenoble INP, regroupant 8 entités : Grenoble INP (anciennement Institut National de Polytechnique de Grenoble), Schneider Electric, Cap Gemini, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), l'Union des industries et métiers de la Métallurgie de l'Isère (UDIMEC), EDF, STMicroélectronics et Grenoble INP – Alumni, qui la sponsorisent.

Questions ? : **NEANT**

Au club, nous sommes, *2 entraineurs* et *2 assistants entraineurs* dont Ethan qui poursuit ses études sur Lyon et ne peut donc plus assurer l'encadrement régulièrement. Chloé va faire la formation d'assistant entraîneur et nous aide déjà avec les jeunes. Maximilien, archer confirmé, nous donne aussi de l'aide à l'encadrement des jeunes.
Toute personne intéressée par une formation proposée par le CARATA ou le CD74, doit se faire connaître du bureau. Le club prend en charge tout ou partie de la formation. Un contrat est signé entre le club et l'adhérent en formation qui devra satisfaire 3 années de bons services en rapport avec sa formation, ou un remboursement au prorata du nombre d'années dues si la personne nous quitte avant la fin de ces mêmes 3 années et en fonction des raisons de ce départ.

La parole est rendue à Romain, président, pour bilan Moral.

Point 5 : *BILAN MORAL. (président)*

L'Arc Club clusien avait un nombre d'adhérents assez stable. De 2017 à 2020, nous étions entre 46 et 51 adhérents. En 2021, à la même époque, nous étions 37 adhérents et cette année, il faut compter 32 adhérents. Pourtant, nous avons 11 nouveaux inscrits, avec parmi eux, des archers qui avaient fait une pause et 4 débutants. Mais nous avons surtout eu 16 démissionnaires cette saison pour diverses raisons : 2 afin pouvoir pratiquer en extérieur et maintenir leur niveau de tir (ils sont dans le haut du classement français), 2 pour se rapprocher de leur domicile (Divonne et Gex), 7 pour leurs études et 1 pour ses études et son sponsoring.

Sur les 32 adhérents de cette saison. Il y a 44% de femmes contre 43% la saison précédente, mais seulement 9% de jeunes pour 24% la saison précédente.

Nous avons une capacité d'accueil de 16 jeunes débutants. A la suite du forum des associations ils sont une vingtaine de nouveaux à s'être présentés pour les séances d'essais. Par la suite, ils n'étaient plus du tout aussi nombreux.
La crainte, justifiable ou pas par rapport à la COVID et surtout à la vaccination et le Pass Sanitaire obligatoires ont aussi joué un rôle prépondérant dans cette désertion.

Le label de bronze de la FFTA avait été renouvelé et accordé au club jusqu'en 2020. Une prolongation jusqu'en 2021 a été faite dû à la crise sanitaire. Le label ne sera pas renouvelé cette année. D'une part le terrain n'étant pas terminé, les chances d'avoir une certification est très faible, d'autre part certains délais entre le montage du dossier et les différents documents nécessaires ne coïncident pas (Assemble Générale de la ligue et du club).

Les règles sanitaires ne l'ayant pas permis, les adultes n'ont pu avoir aucun entrainement la saison passée, mis à part quelques séances en début d'année et quelques accueils dans les clubs voisins. Le tir en salle était interdit pour les personnes majeures, et lors de l'allègement des mesures au printemps, c'est l'accès au terrain de la Maladière qui nous avait été suspendu. Cependant pour les mineurs cela s'est légèrement mieux passé. A partir du mois de mai nous avons pu proposer le retour au tir en salle, nous avons aussi alloué 2 séances de tir par semaine en prenant le créneau habituellement réservé aux adultes. L'allongement de la période d'utilisation des locaux, autorisé par la ville de Cluses, nous a aussi permis de continuer jusque fin juillet.

Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas pu organiser notre concours hivernal en salle, comme beaucoup d'autres clubs.

<u>Les projets pour cette saison 2021-2022 sont :</u>

- La continuité des aménagements du terrain extérieur, en commun avec la mairie.
- Le retour de moments conviviaux, comme un barbecue ou un apéritif, tant que les règles sanitaires le permettent.
- Le concours salle de cet hiver, qui se déroulera les 11 et 12 décembre. Et à ce sujet, si vous pouvez obtenir des cadeaux, des dons, des petits lots, surtout n'hésitez pas.
- La recherche d'organismes pour des demandes de subventions supplémentaires

L'avancement de ces projets est discuté en réunion de bureau. Les idées, remarques, suggestions des archers, reçues à l'avance et détaillées aussi.

Beaucoup de clubs nous envient l'implication que les adhérents mettent dans l'Arc Club Clusien, nous sommes tous conscient que sans vous, nous ne pourrions pas avancer, exister et avoir autant de retours positifs mais les efforts sont loin d'être finis.

Surtout, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau pour toute envie de vous investir dans la vie du club.

Des suggestions ou questions : **NEANT**

La parole est donnée à Hervé, trésorier, pour bilan financier.

Point 6 : *BILAN FINANCIER. (trésorier)*

La période des comptes correspond à la durée d'une saison de tir, soit 01/09 au 31/08 de l'année suivante.

Hervé présente les comptes de la saison passée et le bilan prévisionnel pour 2021-2022.

Des questions sur le bilan financier : **NEANT**

L'approbation du bilan financier 2020-2021 est soumise **au vote**.

Qui est contre ?	0 / 29
Qui s'abstient ?	0 / 29
Donc pour :	24 / 29

Présentation du prévisionnel pour la saison 2021-2022.
Des questions sur le bilan prévisionnel : **NEANT**

Point 7 : *ÉLECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2020-2021. (Trésorier)*

La tâche des commissaires aux comptes est de vérifier les comptes établis par le (la) trésorier(e) afin de déceler si il y a eu des erreurs ou des abus. Plutôt que de courir après des volontaires sur la fin de la saison, il est décidé d'élire des personnes dès cette assemblée générale afin qu'il n'y ait aucune ambigüité lors de la prochaine assemblée.
Il faut 2 personnes, avec des suppléants si possibles.
Pour rappel et comme déjà expliqué, la période des comptes correspond à la durée de la saison sportive, donc vous serez encore licencié le jour de la clôture des comptes.

Qui se présentent ?
Seuls Dominique et Jérôme, Emmanuelle comme suppléante, se portent volontaires.

Élection d' Dominique FRANCOZ en tant que commissaire aux comptes **au vote**.

Qui est contre ?	0 / 29
Qui s'abstient ?	0 / 29
Donc pour :	24 / 29

Élection de Jérôme VAUSSENAT en tant que commissaire aux comptes **au vote**.

Qui est contre ?	0 / 29
Qui s'abstient ?	0 / 29
Donc pour :	24 / 29

Élection d'Emmanuelle TURBELIN en tant que suppléante aux comptes **au vote**.

Qui est contre ?	0 / 29
Qui s'abstient ?	0 / 29
Donc pour :	24 / 29

La parole est rendue à Romain, président, pour la suite de l'Assemblée Générale.

Point 8 : *AUGMENTATION DE LA COTISATION D'ADHESION AU CLUB. (président)*

La cotisation d'adhésion au club n'a pas évolué depuis 2016.
Pour la saison prochaine, suite à une augmentation continue des licences et un besoin croissant de fonds pour aménager le terrain et vous recevoir dans les conditions optimales, nous proposons d'augmenter les tarifs des cotisations de 5€, soient 105€ pour les jeunes et 135€ pour les adultes. Cette proposition est soumise **au vote**.

Qui est contre ?	0 / 29
Qui s'abstient ?	0 / 29
Donc pour :	24 / 29

Point 9 : *MOTS DES ÉLUS.*

Sur les 9 élus que nous avions invités, aucun n'était présent à notre assemblée générale et seul Monsieur Jean-Philippe MAS, Maire de Cluses et Conseiller Départemental, s'est excusé.
Nous regrettons énormément cette absence, due à un problème technique des agendas municipaux. Cela nous aurait permis de les remercier publiquement des engagements déjà faits.
Nous aurions pu remercier Madame MÉTRAL pour la subvention donnée la saison dernière.
Nous aurions surtout pu échanger avec eux sur l'avenir du club et les moyens d'y arriver.

Point 10 : *MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT.*

Le président remercie chaleureusement les personnes présentes.

La parole est laissée aux autres membres du bureau :
Christian LEONARDUZZI rappelle l'importance des bénévoles pour aider à la construction du terrain. Cela va demander énormément de temps et d'énergie, toute l'aide apportée sera la bienvenue.

La parole est laissée aux personnes de l'assemblée :
Aucune remarque ni question.

L'assemblée est clôturée et les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

Clôture de la séance à 20h40.

Le président : R. Champon

Le secrétaire : G. Turbelin

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussigné, ~~Mme~~ – (M) BUENO Samuel, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à ~~Mme~~ – (M) TURBELIN Grégory, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

Bon pour
Pouvoir
08/10/21

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

Accepte le présent pouvoir
le 09/10/2021

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussignée, Mme ~~M.~~ Fournerie Frédérique, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à ~~Mme~~ – M. Turbelin Grégory, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

"Bon pour Pouvoir"

le 20/10/21

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

Accepte le présent pouvoir

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussigné, Mme – M. LAVARET DAVID, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à Mme – M. Marin - Curtoud., aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

Bon pour Pouvoir
15/10/21

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

Accepte le présent pouvoir.
21-10-2021

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussigné, Mme – ~~M.~~ LEONARDUZZI Marine, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à ~~Mme~~ – M. LEONARDUZZI Christian, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

Bon pour pouvoir
Leonarduzzi Marine.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

Accepte le present pouvoir

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussigné, Mme – ~~M.~~ NAVILLOUX Stéphanie, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à ~~Mme~~ – M. Ducreux Fabrice, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

Bon pour Pouvoir
le 21.10.21.
Navilloux

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

21.10.21
Accepte le présent pouvoir

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire
de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussigné, Mme – ~~M.~~ TEYPAZ Pascale, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à ~~Mme~~ – M. DUCROUX Fabrice, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

Bon pour pouvoir
15/10/2021

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

22.10.21
Accepte le présent pouvoir

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire
de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussigné, Mme – ~~M.~~ Emmanuelle Turbelin, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à ~~Mme~~ – M. Grégory Turbelin, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

Bon pour pouvoir

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

Accepte le présent pouvoir

ARC CLUB CLUSIEN

POUVOIR pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARC Club Clusien du 22/10/2021.

Je, soussigné, ~~Mme~~ – **M. SAINT-MARTIN André**, adhérent à l'Arc Club Clusien, à jour de cotisation, donne pouvoir à Mme – M. G. Rosset. Bon bonne Jeu, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 22 Octobre 2021 à 19h30, sur l'ordre du jour ci-dessus. Pour cela, en mon nom, signer toutes feuilles de présence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Bon pour Pouvoir »

le 12/10/2021
Bon Pour Pouvoir

Faire précéder la date et signature
de la mention manuscrite
« Accepte le présent pouvoir »

accepte Bon pour pouvoir

BILAN FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2020/2021

	Dépenses	Recettes	
Championnat ligue		**80,00 €**	
Equipe challenge			
Formation	5,00 €		
Vie du club	1 965,72 €	111,00 €	
Cotisations Licences	2 321,25 €	3 850,25 €	
Subvention municipale		700,00 €	
Subvention département		1 700,00 €	
Total	**4 291,97 €**	**6 441,25 €**	**2 149,28 €**

Compte courant au 31/08/2021	**2 291,72 €**
Livret A au 31/08/2021	**11 281,40 €**
caisse au 31/08/2021	**400,00 €**

PREVISIONNEL 2021/2022

	Dépenses	Recettes
Déplacement championnat	100,00 €	
Equipe challenge	1 200,00 €	
Championnat de France	1 500,00 €	
Formation	500,00 €	
Concours salle	2 000,00 €	3 900,00 €
Vie du club	3 500,00 €	1 400,00 €
Cotisations Licences	2 400,00 €	3 500,00 €
Subvention municipale		700,00 €
Subvention département		1 700,00 €
Provision fourniture terrain	25 000,00 €	
Fonds propres		6 000,00 €
Financement terrains à trouver		19 000,00 €
Total	**36 200,00 €**	**36 200,00 €**

ARC CLUB CLUSIEN

Cluses le 18 Octobre 2021.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous, soussigné(e)s, Emmanuelle TURBELIN et VAUSSENAT Jérôme

certifions avoir examiné les comptes de l'Arc Club Clusien et les déclarons exacts.

Compte courant au 31/08/2021 : 2291.72 euros

livret A au 31/08/2021 : 11281.40 euros

caisse : 400 euros

Fait à Cluses le 18/10/2021.

1er commissaire aux comptes

Nom : TURBELIN Emmanuelle

Turbelin

2ème commissaire aux comptes

Nom : Vaussenat Jérôme

Visa